



Diocèse d'Arras

P. Vincent BLIN

Vicaire général

Note suite à l'annonce du couvre-feu à 18h

A l'attention des prêtres

Chers frères,

M. le Premier Ministre Jean Castex vient d'annoncer la généralisation sur tout le territoire national d'un couvre-feu strict à partir de 18h, à compter de ce samedi 16 janvier, et pour une durée de 15 jours (qui pourra peut-être être renouvelée).

Dans de nombreuses paroisses, les messes du samedi soir et parfois du dimanche soir sont donc affectées par cette mesure. Après concertation avec Mgr Leborgne, nous souhaitons vous inviter au maximum à ne pas annuler purement et simplement ces messes, mais si possible à en différer l'horaire, soit à 16h30 (16h dans certaines zones rurales) dans l'après-midi, soit de bonne heure le dimanche matin.

Gardons confiance dans la présence miséricordieuse du Seigneur à nos côtés.

Ne cessons pas de le prier pour toutes les personnes qui souffrent le plus à cause de cette pandémie, soit directement en étant affectées par la maladie ou par le décès d'un proche à cause d'elle, soit indirectement par l'aggravation de la précarité de leur situation économique ou de celle de leur travail.

Fait le 15 janvier 2021, à Arras.